

Zeitschrift: Archives héraldiques suisses = Schweizerisches Archiv für Heraldik = Archivio araldico Svizzero

Herausgeber: Schweizerische Heraldische Gesellschaft

Band: 61 (1947)

Heft: 3-4

Artikel: Les armoiries de Mgr Charrière : évêque de Lausanne, Genève et Fribourg

Autor: Vevey, Bernard de

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-745558>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Les armoiries de Mgr Charrière Evêque de Lausanne, Genève et Fribourg

par BERNARD DE VEVEY.

Les *Archives héraldiques* ont déjà publié, en une série d'articles, les armoiries des évêques de Lausanne¹⁾. Nous voulons compléter ces études en présentant à nos lecteurs les armoiries du prélat qui occupe aujourd'hui le siège épiscopal de Lausanne, Genève et Fribourg.

Son Exc. Mgr François Charrière est né à Cerniat, en Gruyère, le 1^{er} septembre 1893, où son père Louis Charrière était syndic, juge de paix et député au Grand Conseil. Après avoir suivi les classes primaires de son village, le futur évêque fit de solides études classiques au Collège Saint-Michel à Fribourg et au Collège de Stans ; puis il entra au Grand Séminaire diocésain, où il fut ordonné prêtre par Mgr Colliard en 1917. Nommé vicaire à Notre-Dame de Lausanne, il y demeura jusqu'en 1924, sauf une interruption de deux ans, de 1921 à 1923, où l'Autorité diocésaine l'envoya à Rome au Collège Angélique pour y prendre ses grades en droit canonique.

En 1924, l'abbé Charrière fut nommé professeur au Grand Séminaire de Fribourg : il y enseigna la théologie morale, le droit canon et la sociologie. Mais, il joignit à cette fonction les missions les plus diverses, notamment la charge d'Official de 1925 à 1934 et les cours d'histoire du droit et de procédure pénale à l'Institut de droit ecclésiastique de l'Université de Fribourg. Son apostolat éclairé le conduisit à fonder, en 1927, l'Œuvre de Saint-Justin pour l'expansion de l'influence catholique dans les milieux orientaux d'Asie, et ses talents, reconnus déjà au service de la revue *Nova et vetera*, à laquelle il collabora depuis 1927, le firent appeler en 1941 à la direction de *La Liberté*, le quotidien fribourgeois²⁾.

En octobre 1945, il fut appelé par le Siège apostolique à succéder à Mgr Marius Besson, décédé le 24 février précédent, et le 21 novembre suivant, il était solennellement consacré en la cathédrale de Saint-Nicolas, à Fribourg, par son Exc. Mgr Bernardini, Archevêque titulaire d'Antioche de Pisidie, Nonce apostolique en Suisse.

Jusqu'en 1688, les évêques de Lausanne ne portèrent que leurs armoiries personnelles : ce fut en effet Mgr Pierre de Montenach (évêque de 1688 à 1707) qui, le premier, écartela les armes de l'Evêché de Lausanne (primitivement celles du Chapitre), soit *parti d'argent et de gueules à deux ciboires de l'un en l'autre*, avec celles de sa famille. Tous ses successeurs agirent de même.

Par bref du 30 janvier 1821, le pape Pie VII conféra à l'évêque de Lausanne le titre d'« évêque de Lausanne et Genève » : Mgr Yenni, alors évêque, introduisit aussitôt dans ses armes celles du canton de Genève en les écartelant avec celles de l'évêché de Lausanne. Mgr Marilley perpétua cette erreur jusqu'en 1863, année où il remplaça, dans ses imprimés officiels, les armoiries du canton de Genève par

¹⁾ Articles de Fréd.-Th. Dubois, dans les AHS 1910, 1914 et 1935. En outre, M. D. L. Galbreath a étudié et publié les sceaux des évêques de Lausanne jusqu'en 1536, dans cette même revue en 1929.

²⁾ Voir *L'élection et le sacre de Son Exc. Mgr François Charrière* par M. l'abbé H. Marmier dans les « Nouvelles Etrences fribourgeoises » 1945/46, p. 156.

celles de l'ancien évêché de Genève, *de gueules à deux clés d'or passées en sautoir*. Ces armoiries furent régulièrement utilisées par tous ses successeurs jusqu'à Mgr Besson qui les porta au début de son épiscopat.

Mais, par bulle du 17 octobre 1924, le pape Pie XI conféra à l'évêque de Lausanne et Genève le titre d'évêque de Lausanne, Genève et Fribourg, en même temps qu'il érigeait en cathédrale l'antique collégiale insigne et exempte de Fribourg : c'est la raison pour laquelle Mgr Besson introduisit alors un nouvel élément dans ses armoiries, le bras bénissant d'argent sur fond d'azur, qui figurait sur les armes du clergé, puis dès 1580 du chapitre collégial de Saint-Nicolas¹⁾. Mgr Besson composa alors ses armoiries comme suit : écartelé aux 1 et 4 l'évêché de Lausanne, au 2 l'évêché de Genève, au 3 le chapitre de Saint-Nicolas, et sur le tout les armes Besson.

Devant fixer ses armoiries au moment de son élection, Son Exc. Mgr Charrière décida d'écarteler les armoiries de Lausanne, Genève et Fribourg, mais en donnant, normalement, la première place à celles de Lausanne (1^{er} quartier) et de Genève (4^e quartier), pour placer celles de Fribourg au second rang (2^e et 3^e quartiers), puisque le titre d'évêque de Fribourg est le moins ancien.

Le nouvel évêque fit brocher sur le tout les armes personnelles qu'il adopta : *d'or au monde d'azur, la croisette tréflée, surmonté de trois étoiles mal-ordonnées du même*. Ces armoiries présentent le monde des Chartreux et trois de leurs sept étoiles, avec les émaux inversés : elles ont été adoptées en souvenir du couvent de la Valsainte, sis sur le territoire de Cerniat, commune d'origine de Mgr Charrière ; c'est en même temps un rappel des armoiries que la commune de Cerniat adopta en 1941 et qui contiennent également le monde des Chartreux (fig. 120).

Enfin, Son Exc. Mgr Charrière a adopté comme devise : *ADVENIAT REGNUM TUUM*. L'écu est placé sur la croix pastorale, surmonté de la mitre et de la crosse, et timbré du chapeau épiscopal²⁾.

¹⁾ *Les armoiries et la croix du chapitre de Saint-Nicolas à Fribourg* par Fréd.-Th. Dubois dans les AHS 1922.

²⁾ Voir également *Les armoiries de Son Exc. Mgr Charrière* par Hubert de Vevey, dans « La semaine catholique » du 15 novembre 1945.

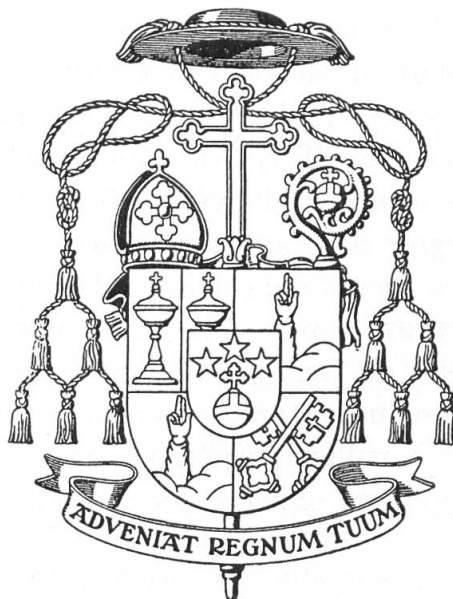


Fig. 120. Armoiries de Mgr Charrière, Evêque de Lausanne, Genève et Fribourg.